



1 rue des Hirondelles
27490 Fontaine Heudebourg
TEL : 02.32.62.35.98

E-mail : alefh.fontaine@9business.fr

Site : www.alefh-fontaine-heudebourg.fr



**Fiche d'inscription - Vacances de février
Du Lundi 22 février au vendredi 5 mars 2021**

	1 ^{er} enfant	2 ^{eme} enfant	3 ^{eme} enfant
NOM			
PRENOM			
DATE DE NAISSANCE - CLASSE			
COMMUNE			
ADRESSE E-MAIL			
TEL DOMICILE			
TEL PORTABLE DE LA MERE			
TEL PORTABLE DU PERE			
N° d'allocataire CAF			
Votre N° tranche			

Tarif

Quotient familial : Revenu fiscal de référence/nombre de part	Journée/repas et goûter compris	Demi journée	
		8h30-13h30 ou 13h30-17h/17h30	Tranches
QF inférieur à 4718	5,70 €	2,95 €	1
QF entre 4718 et 6027	6,80 €	4,05 €	2
QF entre 6028 et 7337	7,80 €	5,05 €	3
QF entre 7338 et 8647	8,70 €	5,95 €	4
QF entre 8648 et 9957	9,70 €	6,95 €	5
QF entre 9958 et 11267	10,60 €	7,85 €	6
QF entre 11268 et 12577	11,40 €	8,65 €	7
QF supérieur à 12578	12,50 €	9,75 €	8



Réduction de 0,50 € par jour et par enfant (si inscription de 2 enfants de la même famille à la même période).



Les horaires de fonctionnement sont les suivants:

- 7h30-8h30 : garderie (+ 1,40 €)
- 8h30-17h/17h30 : centre de loisirs
- 17h30-18h30 : garderie (+ 1,40 €)



Inscription sur place. - Cochez les cases.

Semaine 8	JOURNEE	Demi-journée Matin ou après midi	Semaine 9	JOURNEE	Demi-journ ée Matin ou après midi
Lundi 22/02			Lundi 1/03		
Mardi 23/02			Mardi 2/03		
Mercredi 24/02			Mercredi 03/03		
Jeudi 25/02			Jeudi 04/03		
Vendredi 26/02			Vendredi 05/03		
Total de jours			Total de jours		

Adhésion à l'association année scolaire du 01/09/20 au 31/08/21 :	Déjà Adhérents 0 €	Non adhérent 5 €
Solde antérieur du compte.....		
Nbr jours X prix journée x Nbr enfants.....		
Nbr jours X prix 1/2 journée x Nbr enfants..		
Total à payer		
Mode de règlement et numéro de chèque		
Date d'encaissement pour les paiements échelonné	-	-



HORAIRES du secrétariat les lundis et jeudis: 8h30-11h45/13h30-17h15



Le JEUDI 11 FEVRIER Jusqu'à 19H00
Votre inscription sera définitive qu'à réception du règlement.

Toute modification devra être signalée au plus tard le jeudi 11 février au soir sinon chaque journée d'absence vous sera facturée pour le bon fonctionnement du centre de loisirs. Merci de votre compréhension.

**NOUS CLOTURONS LES INSCRIPTIONS
 LE JEUDI 11 FEVRIER AU SOIR.**

